



## Flash Info | 25 août 2021

### Volume 5 no 49

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère à l'information
- Philippe Desjardins, conseiller à l'information
- Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : [communications@spgq.qc.ca](mailto:communications@spgq.qc.ca)

Bonne lecture!



## Retour repoussé des employés de l'État sur les lieux de travail

Le 19 août, le SPGQ a assisté à une rencontre avec des représentants du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) lors de laquelle a été repoussé le retour sur les lieux de travail des employés de l'État en raison de la quatrième vague de la pandémie de COVID-19.

Prévu pour le 7 septembre, le plan de retour au travail est donc suspendu pour au moins un mois. Cette information devait faire l'objet d'une annonce officielle lors d'un point de presse du gouvernement, le 19 ou le 20 août, mais celle-ci n'a toujours pas eu lieu. Aucun autre détail n'a été offert au SPGQ lors de cette rencontre avec le SCT.

Plus de détails [dans ce texte de La Presse](#).

## Commission parlementaire sur la vaccination obligatoire

À la suite d'une rencontre téléphonique tenue le 20 août 2021, entre la présidence et le directeur cabinet du SCT, le SPGQ ne sera pas sollicité pour participer à la commission parlementaire sur la vaccination obligatoire [annoncée par le premier ministre le 17 août](#).

Seuls les syndicats de la santé (infirmières, soin aux malades, etc.) seront invités à participer à la commission parlementaire. L'Institut de psychiatrie légale Philippe-Pinel, la fonction publique et l'éducation ne sont donc pas visés. Selon l'évolution de la pandémie, cette situation pourrait changer.

---

PL96

## Le SPGQ participera aux consultations particulières

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) participera par visioconférence aux consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no 96 – Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français – le 29 septembre prochain à 11 h 15.

En amont de sa participation, le SPGQ travaille actuellement à l'élaboration d'un mémoire qui sera déposé à la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale, laquelle pilote les consultations et auditions relatives à ce projet de loi.

Les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi no 96 se tiendront du 21 septembre au 7 octobre 2021. Outre le SPGQ, d'autres organisations syndicales y seront entendues, de même que plusieurs anciens députés et ministres, professeurs et certains organismes de la société civile. La liste complète des participantes et participants peut être consultée [sur ce lien](#).

### Commissaire à la langue française

Le projet de loi entend mettre sur pied quelques nouvelles structures, dont une autorité qui surveillera avec toute l'autonomie requise l'évolution de la situation linguistique. À cet effet, l'Assemblée nationale se verra confier la nomination d'un commissaire à la langue française, nomination qui devra être approuvée par les deux tiers des députés. Le commissaire veillera à ce que les institutions parlementaires satisfassent aux obligations auxquelles elles sont tenues en vertu de la Charte de la langue française.

En parallèle, la Ville de Montréal aura bientôt son premier commissaire de la langue française. Son mandat consistera à surveiller la mise en œuvre du plan d'action en matière de valorisation de la langue française. Montréal est actuellement à la recherche de [candidatures pour pourvoir ce poste](#).

---

## Formations pour la délégation

**Rappel** – De septembre à décembre 2021, le SPGQ proposera à sa délégation des formations qui pourront être offertes en présentiel ou en visioconférence en fonction des contraintes sanitaires, s'il y a lieu.

### [Consultez la description des formations et le calendrier](#)

Si la situation permet la formation en présentiel dans les bureaux du SPGQ, le nombre maximal sera de 20 personnes. Dans l'éventualité où nous serions obligés de limiter le nombre de participants dans une même salle, les participants seront priorisés par ordre d'inscription.

Si les formations ne peuvent être offertes en présentiel en raison de la situation sanitaire,

elles seront offertes en visioconférence d'une demi-journée. Tout changement vous sera communiqué dans les plus brefs délais.

Une formation est complète? Inscrivez-vous sur la liste d'attente. Il y a fréquemment des annulations. Des formations additionnelles pourront aussi être ajoutées selon la demande et les besoins.

L'inscription aux formations doit se faire par l'entremise de [SPGQ EnDirect](#).

Si vous avez des questions, écrivez à [secretariat.general@spgq.qc.ca](mailto:secretariat.general@spgq.qc.ca)

### **Convention collective de la fonction publique**

Si les formations sur la convention collective de la fonction publique (Montréal, le 21 octobre et Québec, le 11 novembre) devaient être offertes en demi-journées en visioconférence, les participants des deux formations seront regroupés.

La première partie aura lieu le 21 octobre et la seconde le 11 novembre, en avant-midi dans les deux cas. Nous demandons donc aux personnes inscrites de réserver ces deux dates à leur agenda. Si cela devait se produire, une communication vous rappelant ces consignes vous sera acheminée rapidement.

---

## **Suivez le SPGQ sur les réseaux sociaux**

Vous souhaitez être informé de nouvelles, d'offres d'emploi, d'événements et d'enjeux en lien avec le SPGQ? Vous souhaitez partager votre opinion et discuter avec d'autres membres? Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux!



---

## **Adhérez à la délégation syndicale du SPGQ!**

**Rappel** – Vous travaillez dans un milieu sans délégation syndicale et vous accordez de l'importance à la représentation et à la défense des droits des membres? Qu'à cela ne tienne, car vous pouvez sans tarder grossir les rangs des mille déléguées et délégués du SPGQ exerçant un rôle majeur dans leur milieu de travail et au cœur des instances du syndicat.

Si vous constatez une détérioration de la qualité de vie dans votre milieu de travail, si vos collègues se plaignent d'être surchargés et que la partie patronale fait la sourde oreille à leurs doléances, vous pouvez contribuer au changement.

Comme déléguée ou délégué, vous pourrez :

- participer à l'organisation et à la représentation syndicale de votre unité de travail, de votre ministère ou de votre organisme;
- aider vos collègues qui vivent des problèmes liés à l'application de la convention collective ou à une mésentente;
- représenter votre unité de travail dans les instances syndicales du SPGQ.

Vous souhaitez en savoir plus avant de faire le grand saut au sein de la délégation

syndicale du SPGQ ? Rien n'est plus simple en nous écrivant à [actionmob@spgq.qc.ca](mailto:actionmob@spgq.qc.ca).

Au plaisir de vous compter parmi les nôtres d'ici peu !

---

*Congrès du SPGQ*

## **Propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements**

**Rappel** – Étant donné le report du congrès causé par la pandémie, la délégation se réunira en congrès du 6 au 9 avril 2022 à Québec. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines années. Cette rencontre permettra des discussions, des débats et un partage d'informations pour établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

À cet effet, toute instance ou tout membre du congrès du SPGQ (délégué, délégué substitut, délégué suppléant) peut transmettre au secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements. **Les propositions peuvent être transmises par la poste ou par courriel à [adi.jakupovic@spgq.qc.ca](mailto:adi.jakupovic@spgq.qc.ca). Elles doivent obligatoirement parvenir à Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ, avant le 6 septembre 2021, à 16 h 30.** Les propositions ainsi reçues seront inscrites dans un avis de motion qui sera envoyé à tous les membres du congrès au plus tard le 6 novembre 2021. Cet avis doit être transmis également à tout membre du SPGQ qui en fait la demande au secrétaire.

Comme le prévoient les statuts, toute proposition doit être appuyée par au moins 10 membres du congrès provenant d'au moins deux unités de travail, peu importe la section, ou une résolution du conseil de section si la section compte moins de 10 membres du congrès, et ce, pour les sections basées dans les régions de Québec et de Montréal. Pour les autres régions, le nombre d'appuyeurs est d'au moins 10 membres du SPGQ.

À cet effet, un gabarit peut être utilisé pour faciliter la présentation. Il se trouve à l'adresse suivante sur le site internet du SPGQ : <https://spgq.qc.ca/evenements/congres-spgq/>.

Tout membre du SPGQ qui voudra proposer des modifications aux statuts et règlements devra contacter son ou sa délégué(e) qui se chargera obligatoirement de présenter sa proposition dûment appuyée au secrétaire du SPGQ dans les délais requis.

**Les propositions de modifications aux statuts et règlements déjà reçues entre le 15 avril et 15 septembre 2020 jugées valides seront conservées. Donc, nul besoin de soumettre à nouveau des propositions déjà soumises et acceptées.**

---

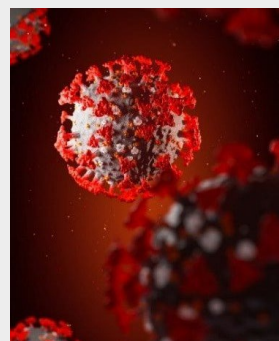
*Coronavirus (COVID-19)*

## **Le SPGQ vous informe**

**Rappel** — La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans notre [foire aux questions](#)

Elle est mise à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : <https://spgq.qc.ca/derniere-heure/>.

Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).



## Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.

## Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à [communications@spgq.qc.ca](mailto:communications@spgq.qc.ca)!

(ITQ) [Les géants de l'infonuagique continuent de prendre de plus en plus de place au Québec](#)

Le Devoir, 23 août 2021

(OQLF) [L'une de vos apps préférées est-elle uniquement en anglais? Si oui, lisez ceci!](#)

École branchée, 19 août 2021

(CALQ) [Parc national du Bic](#)

L'Avantage, 18 août 2021

(CNESST) [Canmec: la CNESST enquête sur l'accident de travail](#)

Journal de Québec, 17 août 2021

(AMF) [Un face à face entre Dubuc Motors et l'AMF](#)

Journal de Québec, 17 août 2021

(BAnQ) [8 restaurants et cantines disparus sous l'autoroute Dufferin-Montmorency](#)

Journal de Québec, 15 août 2021

(MCQ) [Plaisirs éphémères dans la Vieille Capitale](#)

Le Devoir, 14 août 2021

(RQ) [Un site de cryptomonnaie à Beauport aurait volé Hydro](#)

Journal de Québec, 13 août 2021

>> Consultez les archives des Flash-info

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)



